



Spoliation après décès de mon père le 6 septembre 1988

Par **Dany**, le **30/09/2012** à **13:11**

Bonjour,rnrnA la suite du décès de mon père survenu le 6 septembre 1988,nous avons été spoliés mon frère et moi.rnMes parents étant divorcés,la seconde épouse de mon père a fait de fausses déclarations au notaire en omettant de signaler les deux enfants d'un premier mariage.rnLe notaire n'a fait aucune recherche.rnj'avais commencé à entreprendre des démarches mais des soucis de santé rnm'ont empêché de continuer..je vais donc,les reprendre.rnEn attendant,mes deux demi-frères ont hérité,ainsi que ma belle-mère.rnComment puis-je obtenir l'aide juridique pour avoir un avocat car j'ai des revenus faibles.rnMerci de m'aider car je suis un peu perdurnrnDany

Par **cocotte1003**, le **30/09/2012** à **14:31**

Bonjour, vous allez au tribunal demandez un dossier d'aide juridictionnelle, cordialement

Par **Dany**, le **30/09/2012** à **19:30**

Je vous remercie.rnrnEst-ce normal que le notaire,n'ayant fait aucune recherche,me réclame de l'argent pour une réouverture de dossier alors qu'il n'a pas fait son travailrrnrnMerci à vous de me renseigner

Par **trichat**, le **30/09/2012** à **20:08**

Bonjour,rnrnA mon avis, changez de notaire.rnrnS'il n' a pas fait son travail, il y a quatorze ans, n'espérez pas qu'il le fasse maintenant, d'autant que sa responsabilité pourrait être engagée pour une grave négligence.rnrnCordialement.

Par **Dany**, le **30/09/2012** à **20:54**

comment puis-je le poursuivre ???rnMerci à vous

Par **Dany**, le **01/10/2012** à **08:53**

Bonjour,rnrnJe me suis mal exprimée,ce notaire est celui de ma belle-mère que j'airncontacté pour en savoir plus...rnrnMerci de votre aide

Par **trichat**, le **01/10/2012** à **16:58**

Bonjour,rnrnLe problème de détournement d'héritage, s'il est avéré, nécessite l'intervention d'un avocat qui devra engager en votre nom une procédure complexe. En effet, les auteurs, complices, receleurs devront être recherchés.rnrnIl faut donc choisir un avocat qui a une excellente maîtrise de ces questions.rnrnCe site ne faisant pas de publicité, il vous suffit de taper dans un moteur de recherche, les mots clés suivants : héritage et succession et détournement.rnrnLes références de cabinets spécialisés apparaîtront : à vous d'en sélectionner un, en fonction de votre lieu d'habitation (Paris apparemment).rnrnBon courage et bonne chance.